

Retrait de deux postes d'adjoints

Dans une salle pleine, le conseil municipal s'est tenu jeudi soir en mairie.

En préambule, Bruno Gerelli, président du groupe "Claix... Naturellement" a annoncé que Françoise Farhi de "Vivre ensemble à Claix" rejoignait son groupe.

Le maire, Michel Octru, a présenté deux délibérations relatives aux retraits de Bruno Gerelli, adjoint aux écoles et de Bernard Barthélémy, adjoint aux sports, se référant aux arrêtés récents qui mentionnaient que ces élus « étaient une gêne à la bonne marche de l'administration communale ». Le premier magistrat a demandé au conseil de démettre les deux élus de leurs qualités d'adjoints, tout

en soulignant « que leur travail avait été accompli dans de bonnes conditions », mais qu'il s'agissait là d'un problème de logique, de confiance... « Nous ne sommes pas dupes de la stratégie employée pour quitter le bateau et faire cavalier seul », a déclaré le maire.

« Il est interdit d'exprimer des avis différents sans subir des pressions éhontées » a déclaré Bruno Gerelli. Et l'élu d'interpeller le conseil : « Allez-vous supporter longtemps cette chape de plomb qui interdit toute expression ? Quel avenir pour la commune si elle est dirigée de la sorte ? »

Bernard Barthélémy, a rappelé son engagement personnel fort. « Je continuerai d'être à côté des associations, sans la

réserve qui était nécessaire à ma fonction ». Gilles Baguet a redit son soutien à MM. Gerelli et Barthélémy : « Les soutiens exprimés en privé par certains élus à l'égard de notre groupe et l'absence de plus en plus fréquente de plusieurs autres à cette table sont révélateurs de leur rejet des méthodes et des pressions politiciennes qui s'exercent aujourd'hui sur ce conseil ».

Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Sur 25 votants (l'opposition n'a pas pris part au vote), 18 pour Bernard Barthélémy et 19 pour Bruno Gerelli, ont décidé de les démettre de leur fonction d'adjoint.

Martine BRUN